

**CCAS**  
**COMMUNE DE LAISSEY**  
DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE BESANCON –  
CANTON DE BAUME LES DAMES

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2020**

Par suite d'une convocation électronique adressée en date du 17 Août 2020, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Laissey, se sont réunis, en session ordinaire, le 7 Septembre 2020 à 20 H, à la SALLE DES FETES de LAISSEY (respect de la distanciation sociale – épidémie de la COVID19), sous la présidence de Monsieur Dominique MESNIER, Président du CCAS de Laissey.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Membres élus présents (dans l'ordre du tableau) : Dominique MESNIER, Aurélie ZAMEUR, Samantha LAGNEAU, Claude ARMAND, Catherine RACIQUOT, Céline GRUET,

Membres désignés par le Maire (dans l'ordre alphabétique) : Anne-Marie ARMAND, Gisèle LINVAL, Annie RENAUD, Laurence RENAUD,

Membres Absent(s) excusé(s) : Chantal FAWER,

Pouvoir(s) : Chantal FAWER a donné pouvoir à Gisèle LINVAL,

Membres Absent(s) :

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité à l'article L2121 – 15 du Code des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Secrétaire de Séance : Aurélie ZAMEUR qui accepte cette fonction.

**OBJET DE LA REUNION**

**1/ Validation du compte rendu du conseil d'administration du 6 juillet 2020**

**2/ Repas et colis des Anciens 2020**

**3/ Clients EDF en difficulté**

**4/ Information sur une aide alimentaire**

**5/ Questions diverses**

**1/ VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 6 JUILLET 2020**

Le Président demande au Conseil s'il a des corrections ou des remarques à faire sur le compte-rendu du dernier conseil d'administration en date du 6 JUILLET 2020.

**L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,**

**Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte-rendu du conseil du 6 Juillet 2020.**

**2/ DELIBERATION N° 013-2020 : REPAS ET COLIS DES ANCIENS 2020**

Le Président rappelle au Conseil que le CCAS organise depuis longtemps le repas des Anciens et ce le dernier dimanche du mois de novembre (cette année le Dimanche 29 Novembre 2020). Sont conviés les personnes âgées de 65 ans et plus.

Mi-septembre une invitation au repas est adressée aux Anciens de plus de 65 ans. Ils doivent répondre s'ils participent au repas ou s'ils veulent un colis (+ de 70ans uniquement).

Toutes les dépenses sont prises en charge par le CCAS :

- Décoration de la salle
- Traiteur – dernièrement le restaurant Laissey-vous tenter
- Les vins, les boissons, les papillotes, les clémentines...
- Le DJ
- Un petit cadeau est acheté tous les ans pour orner la table (un stylo « Laissey », un porte-clés, une pochette...). L'année dernière un porte-clés lampe « Laissey »
- Et une rose est offerte à chaque femme

Cette journée commence par un apéritif concert donné par l'harmonie fanfare de Roche-Laissey auquel sont conviés tous les conseillers municipaux et les agents communaux.

Le repas est animé par un musicien/chanteur : le gendre de Gaston PIANET, Monsieur Didier GIROD qui est déjà réservé pour la date du 29/11/20.

Sont conviés aussi à ce repas (outre les membres du CCAS), les trois adjoints et leurs conjoints.

Il rappelle aussi les mesures sanitaires en vigueur actuellement pour l'utilisation de salle communale :

- Port du masque obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus à l'intérieur de la salle
- Respect de la distanciation sociale de 1 mètre entre deux personnes (soit une place assise, une place vide, une place assise, une place vide...)
- Chaque personne doit disposer d'une place assise
- Pas de piste de danse autorisée
- La salle de Laissey est autorisée pour 100 personnes soit en cette période 50 personnes pour respecter les mesures sanitaires
- Désinfection totale de la salle avant et après utilisation

Le Président demande aux Conseillers ce qu'ils souhaitent organiser pour leurs Anciens cette année du fait du contexte épidémique ?

Le Président fait part aussi aux Conseillers qu'Annie RENAUD et Samantha LAGNEAU ont choisi et commandé le petit cadeau supplémentaire : 1 mug à café avec gravé dessus « Laissey ».

Les Conseillers pensent qu'il est très difficile cette année d'organiser la journée des Anciens du fait des conditions sanitaires qui doivent être réunies : masque obligatoire + pas de piste de danse + nombre de place limité (dans la salle des fêtes 50 personnes maximum) + population à fort risque.

Le Président demande si l'on peut reporter début 2021 ce repas ?

Les Conseillers pensent que la COVID19 sera toujours là et qu'il faudra encore décaler. Ils optent donc plutôt pour un colis pour tous les Anciens de 65 ans et plus.

Il est demandé s'il faut offrir quelque chose aux conjoints qui n'ont pas encore 65 ans ou peut-être adapter le colis ?

Les Conseillers ne souhaitent pas offrir quelque chose pour les conjoints qui n'ont pas l'âge. Cela concernerait 5 personnes maximum. Cela créerait une nouvelle configuration qui n'est pas souhaitée pour l'avenir.

Le Président présente l'ensemble des demandes de colis reçues :

- Prospection par Annie RENAUD et Samantha LAGNEAU auprès de la boutique « Les surprises de Béa » de Saint-Hilaire d'un colis de Noël « fait maison » : 2 sortes de chocolats ; une bouteille de vin de cerises ou de pêches ; un sachet de sablés ; une terrine de canard ; 1 pot de confiture de Noël ; un pot de confiture de lait ; des pickles à la courgette, le tout entre 25 € et 30 € TTC (réception possible entre le 15 et le 20 décembre)
- Les Ducs de Gascogne => choix sur catalogue
- Lisadou de Baume = > colis peu garni + pas de disponibilité du personnel + pas de réactivité
- Esprit gourmet => choix sur catalogue
- Comptoir des vignes => pas de réponse !
- Barthod Vins => pas de réponse !
- Les fous de terroirs => choix sur catalogue

**L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,**

**Le Conseil d'Administration à l'unanimité :**

- décide d'annuler purement et simplement le repas des Anciens 2020 pour cause d'épidémie de la COVID19 (mesures sanitaires drastiques et public à fort risque),
- décide d'offrir à tous les Anciens de 65 ans et plus (qui auront répondu favorablement à la demande) un colis de Noël (pas aux conjoints qui n'ont pas l'âge),
- choisi comme colis de Noël celui proposé par « Les surprises de Béa » : local, fait maison, bio...pour un prix compris entre 25 € TTC et 30 € TTC auquel sera ajouté le mug à café,
- décide de supporter l'ensemble des dépenses liées à la constitution de ce colis de Noël.

### **3/ CLIENTS EDF EN DIFFICULTE**

Le Président présente au Conseil les états des clients EDF en difficulté.

Il rappelle que le CCAS n'est jamais intervenu sans que les intéressés ne l'aient sollicité. Il est difficile de s'immiscer dans la vie privée des gens sans leur consentement. Par contre à chaque fois que les intéressés ont sollicité le CCAS celui-ci est intervenu.

ETAT CLIENTS EDF EN DIFFICULTE :

- DU 07/07/2020

ADMINISTRE A POUR 569.18 €

- DU 21/07/2020

ADMINISTRE B POUR 262.50 €

ADMINISTRE C POUR 143.45 €

- DU 25/07/2020

ADMINISTRE D POUR 734.30 €

**L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,**

**Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de ne pas porter aide financière à aucun administré tant que ceux-ci ne se manifestent pas. Il est difficile de s'immiscer dans la vie privée sans y avoir été invitée.**

#### **4/ INFORMATIONS SUR UNE AIDE ALIMENTAIRE**

Le Président informe le Conseil qu'il a utilisé sa délégation d'aide alimentaire pour un foyer de Laissey. Des courses ont été faites par Bernard CUENOT auprès de l'épicerie du village pour un montant de 49.80 € et ont été portées au foyer qui se trouvait dans une situation de précarité alimentaire extrême.

#### **5/ QUESTIONS DIVERSES**

##### **5.1 DELIBERATION N° 014-2020 : CADEAU POUR LES « NAISSANCES 2020 »**

Le Président informe les Conseillers qu'il y a déjà 4 naissances pour Laissey en 2020. Est-il envisageable de faire un cadeau comme cela a déjà été fait auparavant ?

**L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,**

**Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide cette proposition et précisera l'organisation de cette cérémonie ultérieurement.**

##### **5.2 PERSONNES ISOLEES**

Annie RENAUD souhaiterait connaître la liste des personnes isolées, dépendantes (en cas de canicule).

Le Président lui répond qu'à ce jour une seule personne est inscrite. Son nom lui sera communiqué et si elle le souhaite une liste des personnes de plus de 80 ans peut lui être transmise aussi.

Annie souhaite avoir la liste des personnes de plus de 80 ans.

##### **5.3 DELIBERATION N° 015-2020 : CARTES JEUNES**

Le Président informe les Conseillers que la vente des cartes jeunes a commencé et que c'est un véritable succès et qu'il en manque déjà 10 pour satisfaire toutes les demandes.

Il propose aux Conseillers d'acheter 10 cartes jeunes supplémentaires au CRIJ.

**L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,**

**Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide l'achat auprès du CRIJ de BESANCON de 10 cartes jeunes 2020-2021 supplémentaires à revendre 2 € aux jeunes domiciliés à Laissey qui ont entre 0 et 29 ans inclus.**

**L'ordre du jour étant épuisé,**

**Les Conseillers n'ayant plus de questions,**

**Le Président lève la séance à 21H16.**

Fait à Laissey, le 14 Septembre 2020

Le Président du CCAS de Laissey,

Dominique MESNIER

Affiché le : 14 Septembre 2020

Retrait affichage le :

